Autour du Plateau de Beille

1955m

1692m

Une randonnée paradisiaque où panoramas époustouflants sont présents du début à la fin. Les cabanes porteront un intérêt positif pour les enfants.



Durée : 3h05 ▲ Difficulté : Moyenne **■** Distance : 8.07km & Retour point de départ : Oui **✓ Dénivelé positif :** 268m 🕰 Activité : A pied **Dénivelé négatif :** 275m

Régions : Pyrénées, Plateau de Beille

Albiès (09310) m Commune:

Point bas : **Description**

Point haut :

(D) Du Village d'Angaka, suivre le GR[®]10 sur la piste. Laisser la piste de droite qui mène à la cabane d'Artaran (vous reviendrez par cet itinéraire). Rester sans cesse sur la piste et rejoindre une jonction.

- (1)Poursuivre en face sur le GR®10 et rejoindre la cabane de Beille d'en haut.
- (2) Après une pause bien méritée, continuer sur la piste (toujours sur le GR®10) et atteindre une intersection.
- (3) Abandonner le GR[®]10 en prenant le sentier qui part à droite (balisage jaune). Les premiers mètres de la descente sont sur le talweg. Vous vous en éloignez au fur et à mesure en suivant le sentier balisé sur la droite. Rejoindre une intersection et prendre à gauche.

Une dizaine de mètres après, le balisage jaune sur un rocher vous indique de prendre à droite (ATTENTION CETTE PARTIE LA EST LIMITE AU **NIVEAU DE L'AMENAGEMENT ET DU BALISAGE**)

Vous arrivez à une intersection.

(4) Faire un détour d'une dizaine de mètres en prenant en face dans le but de rejoindre l'orri de Toudous afin de profiter du panorama tout en prenant une petite pause.

Revenir au point (4)

Prendre le sentier (légèrement visible) sur la gauche. Vous allez cheminer en forêt un peu plus loin avec des panoramas toujours aussi incroyables. Rejoindre une intersection complexe.

(5) En effet, l'itinéraire balisé part à droite mais restez sur le sentier en face malgré la croix. Plus loin, vous sortez de la forêt, restez sur le sentier et atteindre des sources.

(6) Au niveau de la dernière source, abandonner le sentier en prenant à 90° à gauche avec vue sur la cabane d'Artaran. Certes, il s'agit de hors sentier, mais aucune inquiètude, il vous suffit de suivre tout droit la direction de la cabane jusqu'à l'atteindre.

(7) Récupérer le GR®10 et prendre la piste qui part à droite. Dépasser la petite cascade et remonter un petit peu afin de rejoindre le village d'Angaka et terminer votre randonnée (A)

Informations pratiques

- Cette randonnée est visible en vidéo sur le lien suivant https://www.youtube.com/watch?v=eGNW5PPz...
- Randonnée réalisée le 25 Avril 2022, et beaucoup de neige sur la 1er partie (malgré tout l'itinéraire reste accessible sans raquettes)

Points de passages

D/A Village Angaka N 42.72479° / E 1.690763° - alt. 1787m - km 0

1 Jonction d'itinéraires

N 42.71825° / E 1.696934° - alt. 1879m - km 1.3

2 Cabane de Beille d'en haut N 42.715482° / E 1.705764° - alt. 1934m - km 2.17

3 Abandon gr10 N 42.710239° / E 1.707904° - alt. 1946m - km 2.83

4 Intersection N 42.701023° / E 1.70252° - alt. 1815m - km 4.02

5 Intersection balisage

N 42.706279° / E 1.694231° - alt. 1817m - km 4.98

N 42.712114° / E 1.687247° - alt. 1737m - km 5.95

1 7 Cabane d'Artaran N 42.712289° / E 1.683378° - alt. 1692m - km 6.3

D/A Village Angaka

N 42.724807° / E 1.690732° - alt. 1787m - km 8.06

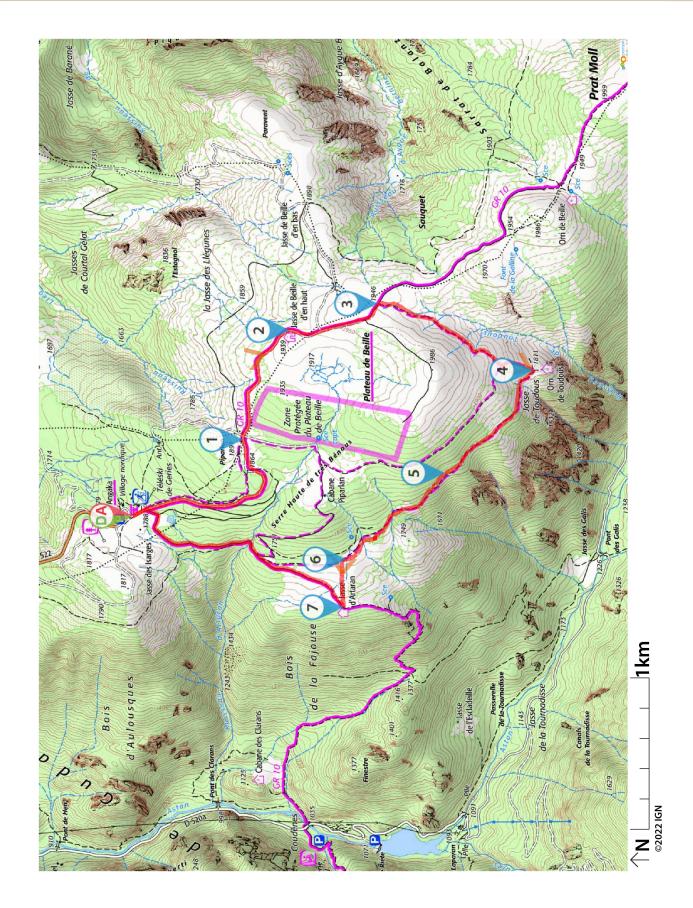


• Possibilité de s'abriter en cas d'intempéries avec la cabane d'Artaran (7) et l'Orri de Toudous (4) (La cabane de Beille d'en Haut (2) n'est pas accessible)

A proximité

Possibilité de rejoindre le barrage de Riète en prenant le $GR^{*}10$ sur la gauche au niveau de la cabane d'Artaran Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-/21317319

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN **MILIEU VIVANT**

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.